



SSTPRO – FORMATION À DISTANCE

PROGRAMME DE FORMATION AU DUER ET MISE EN PLACE DU PROJET

Public concerné :

Cette formation s'adresse à toutes les personnes voulant comprendre ou mettre en place le document unique d'enregistrement des risques au sein d'une entreprise ou d'une unité de travail.

Durée : 10 heures réparties sur la durée de la convention

Objectifs et moyens pédagogiques :

Savoir détecter et maîtriser les risques.

Comprendre le contexte législatif.

Manager le risque.

Formation distancielle répartie en 3 étapes : théorie (7 heures) , exercices de mise en application (2 heures) et évaluation finale (1 heure). Accompagnement individualisé par téléphone ou/et mail d'un formateur professionnel du domaine d'activité.

Contexte réglementaire

- Comprendre le Code du travail et les principes généraux de prévention (art. L.230)
- Examen du décret du 05/11/01, la circulaire DTR du 18/04/02

Préparation de la démarche

- Engagement et volonté de la direction
- Construire l'organisation adaptée à l'entreprise
- Les acteurs et les moyens
- Associer les salariés

Préparation à l'évaluation des risques

Connaître son entreprise et ses situations de travail

- Méthodologie et Outils
- Découpage de l'entreprise en Unité de Travail
- Choix du document d'identification des risques

L'identification des risques

Identifier les sources de danger au travail à travers :

- Les procédés de fabrication
- Les équipements de travail
- Les produits et substances utilisées

Déterminer les risques et l'exposition des personnes :

- Connaître et prendre en compte l'existant : travail prescrit / travail réel,
- les mesures de prévention existantes, l'historique des accidents de travail et maladies professionnelles dans l'entreprise

En conclusion

- Savoir observer les situations de travail : visite terrain, interview du personnel



SSTPRO – FORMATION À DISTANCE

- Inventorier les situations dangereuses et identifier les risques pour chaque UT

L'évaluation des risques

- Elaborer la grille de cotation appelée aussi « grille de criticité »
- Hiérarchiser l'ensemble des risques identifié pour chaque U.T

Mise en place du document unique

- Connaître le contenu minimal du document unique
- Formalisation et communication au personnel du D.U
- Mise à jour du D.U

Gestion de projet et outils d'organisation de projet :

- Fixer les objectifs, lister les acteurs d'un projet
- Animer les réunions
- Rédiger le compte-rendu
- Répartir le travail d'équipe à partir d'une todo list
- Eviter l'effet tunnel

Plan d'action

Définir et planifier des actions de prévention

- les différentes actions à mettre en place
- Formalisation et communication
- Intégrer son évaluation des risques dans son plan d'action de la démarche de prévention

Attestation de formation :

Suite à la formation une attestation de formation ainsi qu'une feuille d'émargements distancielle (pointage des connections) vous seront remises